

Aux membres de la commission
Seniors de Lausanne Région

Lausanne, le 29 avril 2020

Madame, Monsieur,

Notre séance, initialement prévue le 30 mars 2020, a été annulée en raison du Covid-19. D'importantes décisions sont à prendre en vue de constituer le budget 2021 de la commission, c'est pourquoi, d'entente avec notre présidente, nous optons pour une séance par voie numérique.

La commission ne s'étant pas réunie depuis plusieurs mois, **chaque point à l'ordre du jour est commenté** (en bleu ci-après).

Pour faciliter vos réponses, Lausanne Région a préparé **une page en ligne où les membres peuvent donner leurs avis et commenter les points à l'ordre du jour. La page peut être remplie complètement ou partiellement selon la volonté de chacun.** Tous les membres recevront une copie des réponses.

Page en lien : www.lausanneregion.ch/seance-seniors

Début mai 2020

Par e-mail

Ordre du jour :

1. **Procès-verbal du 12 septembre 2019** (en annexe)
Adoption
2. **Rapport « Projet-pilote : création d'un poste de « référent seniors régional »** (en annexe)

Validation du projet pilote par la commission Seniors

Pour mémoire, une rencontre a eu lieu avec la Ville de Lausanne en présence de M. O. Tosato et M. Y. Rod, délégué sénior, le 29 octobre 2019. Il en est ressorti que les deux postes « référent seniors régional » et « Délégué seniors de la Ville de Lausanne » sont complémentaires et qu'une synergie permet de mener une politique seniors à l'échelon régional. La Ville accorde tout son soutien à la mise en place du poste régional.

Le 17 décembre 2019, une délégation de Lausanne Région (M. Gustave Muheim, Mme Michelle Beaud, Patrizia M. Darbellay et Silva Müller Devaud) a rencontré la DGCS (M. Fabrice Ghelfi, Directeur général / M. Antonello Spagnolo, Directeur Insertion et

solidarités / Mme Anne Clausen, responsable du pôle Prévention et solidarités / M. Jorge Guimera, Chef de projets). Lausanne Région a présenté le projet de la commission Seniors en chiffrant ses coûts. L'Etat de Vaud s'est dit disposé à entrer en matière. Lors de cette séance, quelques modifications ont été apportées au rapport « Projet-pilote » pour la forme principalement, le fond étant adopté tel que présenté.

Une nouvelle séance a eu lieu le 3 mars 2020 entre Mme Clausen (DGCS), Mme Beaud et Mme Müller Devaud, pour définir la participation de l'Etat de Vaud.

Le rapport en annexe, reflétant la teneur de l'engagement de l'Etat, est aujourd'hui soumis aux membres de la commission pour validation.

Le document « **Proposition d'actions** » avait été préparé pour une éventuelle distribution sur place lors de la séance du 30 mars, en complément au rapport. Il précise les actions qui avaient été recensées lors de la Journée de réflexion du 30 mars 2019 (les 5 axes). Il vous est aujourd'hui proposé à titre d'information et pourra, le cas échéant, être repris comme base de discussion.

Formation du groupe de travail

Les membres intéressés à participer au groupe de travail pour la préparation, puis la mise en place du poste de Référent seniors régional peuvent s'inscrire sur la page web www.lausanneregion.ch/seance-seniors

3. Proposition de budget 2021 (en annexe)

Examen du budget

- **Réseau RERS** : Lausanne Région subventionne chaque année le réseau RERS à hauteur de CHF 10'000.-. Une convention pour la période 2016-2021 (durée de la législature) a été signée entre les deux parties. RERS offre une plateforme qui favorise la transmission des savoirs dans la réciprocité et la gratuité. Chaque participant choisit à la fois d'offrir et de demander des savoirs (français, informatique, langues étrangères, appuis scolaires, vie pratique, etc.). RERS est une plateforme intergénérationnelle.
- **Expertise et conseils** : Une somme de CHF 10'000.- est portée au budget pour envisager la possibilité de faire appel à un-e spécialiste si le groupe de travail ou la commission en juge la nécessité.
- **Poste Référent seniors régional** : Une somme de CHF 112'000.- est portée au budget pour assurer le salaire annuel du Référent-e régional (80%). Selon les modalités décrites dans le rapport, le Canton prend à sa charge la moitié du montant, soit CHF 56'000.-.
- **Projets** : Une somme de CHF 70'000.- est prévue annuellement pour les dépenses liées à l'organisation et aux frais de projets. Le Canton prend à sa charge la moitié du montant, soit CHF 35'000.-.

4. Fiches EESP des prestations identifiées dans les 27 communes

Processus de mise à jour

Lorsque l'équipe de l'EESP, sur mandat de Lausanne Région, a réalisé *l'analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes* en mars 2019, elle nous a remis des fiches (format Excel) représentant la situation et l'offre de chaque commune en matière de seniors.

La commission avait alors décidé de tenir à jour, sur une base régulière, les informations contenues dans ces fiches.

Mme Müller Devaud se propose de contacter les communes, une à une, pour connaître les modifications survenues depuis début 2019.

5. Divers et propositions individuelles



Silva Müller Devaud
Lausanne Région